



Chambre des Territoires de Corse
Camera di i Territorii di Corsica

Session du 12 octobre 2020

Sessione di u 12 di ottobre di u 2020

Lieu : Bastia

Décision N° 2020-06

Objet : Information et discussion sur les nouvelles habilitations conférées au PADDUC par la loi portant engagement pour le logement, l'aménagement et le numérique (ELAN)
Oggetu : Infurmazioni è discussioni in quantu à i novi abilitazioni attribuiti à u PADDUC da a leghji chì porta ingaghjamentu pà l'alloghju, l'accunciamentu è u numericu » (ELAN)"

L'an deux mille vingt, le douze octobre, la Chambre des Territoires convoquée le 2 octobre 2020 s'est réunie dans la Salle des délibérations Jean Leccia, sous la présidence de M. Gilles SIMEONI, Président de la Chambre des Territoires.

Etaient présents : Mmes et MM.

ALBERTINI Don Marc, ANGELINI Jean-Christophe, ARRIGHI Fabien, BERTOLOZZI Paul-Antoine, BIANCUCCI Jean, CARLOTTI Pascal, CECCALDI Attilius, DOMINICI Jean-Baptiste, GIUSEPPI Jean, LUCIANI Saveriu, LUCCIONI Jean-Baptiste, MARCELLESI Pierre, MARIOTTI Marie-Thérèse, MARTINETTI Achille, MORGANTI Jean-Toussaint, PONZEVERA Juliette, POZZO DI BORGO Louis, SARGENTINI François, SAVELLI Pierre, TALAMONI Jean-Guy, TOMASI Petr'Antone, VANNI Hyacinthe

Etaient absentes et ayant donné pouvoir :

Mme Lauda GUIDICELLI à M. Gilles SIMEONI
Mme Rosa PROSPERI à M. Petr'Antone TOMASI

Etait absente et excusée :

Mme MAUPERTUIS Marie-Antoinette

Etaient absents : Mmes et MM.

BORROMEI Vanina, CECCOLI François Xavier, FAZI Bianca, GIACOMETTI Josepha, MARCANGELI Laurent, MARCHETTI François-Marie, MORTINI Lionel, NICOLAI Marc-Antoine, POLI Antoine

VU La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République et son décret d'application n° 2017-1684 du 14 décembre 2017

VU L'ordonnance n° 2016-1562 du 21 novembre 2016 portant diverses mesures institutionnelles relatives à la Collectivité de Corse

VU Le rapport de M. le Président de la Chambre des Territoires N° 2020-7, relatif à l'information et la discussion sur les nouvelles habilitations conférées au PADDUC par la loi portant engagement pour le logement, l'aménagement et le numérique (ELAN), et ses annexes.



Chambre des Territoires de Corse Camera di i Territorii di Corsica

LA CHAMBRE DES TERRITOIRES

A l'unanimité des membres présents

- DECIDE** De créer une commission ad hoc chargée de construire un travail autour de la réflexion que les territoires se trouvent contraints d'avoir face aux conséquences de l'entrée en vigueur de la loi ELAN.
- DECIDE** De mener au travers de cette commission une réflexion non pas sur la modification du PADDUC, mais sur la procédure de révision prévue par la loi, qui devra se dérouler dans le courant de l'année 2021.
- PROPOSE** Que les associations de défense de l'environnement soient associées à ces travaux.

Le Président de la Chambre des Territoires

Gilles Simeoni